

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

CONTRAT 9770
N/REF : 5/10/2025 0H42 C:002560 I:04866
V/REF : Contrat N°009770 du 08/04/2014

**SDC 'Hameau Des Vacques'
C/O ORALIA REGIE DE L'OPERA
50/54, COURS LAFAYETTE
CS 53421
69421 LYON CEDEX 03**

V/REF.IMM. 16266
IMMEUBLE : HAMEAU DES VACQUES
18 A 34, RUE LATTRE DE TASSIGNY
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 02 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEES N18 A 34 - GAINES VO ET CONTAINERS
MOTIF : REDEVANCE DU 2EME SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. F. LEBON

ALLEES N22/24/26/28/32/34 :
NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 4 GAINES VIDE ORDURES DE 4 NIVEAUX,
2 GAINES VIDE ORDURES DE 3 NIVEAUX, 6 RECEPTACLES, 16 VIDOIRS,
22 CINTAINERS DE 120 LITRES ET DE 240 LITRES.

ALLEES N18/20/30 :
NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 3 LOCAUX POUBELLES, 11 CONTAINERS DE
120 LITRES ET DE 240 LITRES

2 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Avril
et 1er Octobre de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/04/2025

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Prix de base du contrat : 760,50

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 10/2013 Valeur : 112,3
Mois de l'indice de révision : 03/2025 Valeur : 143,8

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
0,50	Nettoyage 6 GVO/Cont.22/24/26/28/32/34	935,41	467,70
	TOTAL H.T.		467,70
	T.V.A. a 10,00%		46,77
	TOTAL T.T.C.En EURO		514,47

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.